



Maisnil Infos



MAGAZINE D'INFORMATION COMMUNAL DE MAISNIL-LES-RUITZ

N° 35 décembre 2025



www

Maisnil-les-ruitz.fr



Ma Ville Connectée



www.facebook.com/maisnillesruitzofficiel/



Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s Ami(e)s,

Cette année 2025 se termine, une année difficile pour beaucoup avec, à nouveau, son lot d'inquiétudes dans un climat d'instabilité.

Cependant, pour la commune, l'année 2025 a été riche en événements et en initiatives afin de permettre à Maisnil-les-Ruitz de rester un village plein de dynamisme.

Le budget 2025 a été calculé avec de fortes restrictions imposées aux collectivités locales. Nous y avons fait face sans aucune augmentation d'impôts. L'année 2026 sera encore plus compliquée avec plus de restrictions.

Le 15 mars prochain, auront lieu les élections municipales. Ce sera un moment important dans la vie de notre village. Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 6 février 2026 pour faire votre demande.

En cette période, je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. Qu'elles soient propices à la joie et au partage.

Que ces moments vous permettent de profiter pleinement de vos familles et de vos proches, avec une pensée pour tous ceux qui sont dans la souffrance, la solitude ou qui ont perdu un être cher. Très bonne année 2026.

Maisniloises, Maisnilois,
Très bonne lecture.
Bien à vous

Votre Maire,
Marcel PRUVOST

Marcel PRUVOST



Ma Ville Connectée



www.facebook.com/maisnillesruitsofficiel/

SOMMAIRE

VIE LOCALE P 3 À 9

MAISNIL A UN INCROYABLE TALENT P10 À 12

IL ÉTAIT UNE FOIS MAISNIL P13

ANIMATIONS P14 À 18

INFORMATIONS COMMUNALES P19 À 24

ENFANCE & JEUNESSE P25 À 28

VIE ASSOCIATIVE P29 À 31

ÉTAT-CIVIL ET AGENDA P32

MAISNIL INFOS N°35 DÉCEMBRE 2025 / Bulletin d'informations semestriel de la commune de Maisnil-les-Ruitz 1 rue de la Place (62620) Tel 03.21.27.90.06 - COURRIEL : contact@maisnil-les-ruitz.fr / www.maisnil-les-ruitz.fr / DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Marcel PRUVOST Maire de Maisnil-les-Ruitz / RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION : Laëtitia TONNOIR Adjointe chargée de la communication / COMMISSION COMMUNICATION : Jacqueline BAUDUIN, Béatrice BOCQUET, Yves DEGRUGILLIERS, David DUQUESNOY, Edmond MATUSZAK, Marcel PRUVOST, Michaëlle SLOMINSKI, Laëtitia TONNOIR, Isabelle WOZNY / CONCEPTION GRAPHIQUE : Jérémy DUQUESNOY / CRÉDIT PHOTO : Commune de Maisnil-les-Ruitz. IMPRESSION : Imprimerie HECHTER Parc du Pilastre à Vendin-les-Béthune (62232) / TIRAGE : 750 exemplaires.



"MAISNIL EN FÊTE" UNE ÉDITION RECORD POUR LA FÊTE DU VILLAGE

C'est une édition 2025 attendue par les habitants qui a fait exploser les records de fréquentation de la traditionnelle fête du village.

La journée du samedi 23 août a commencé par le spectacle des enfants des centres de loisirs concocté par une équipe d'animateurs dynamiques. Ce fut l'occasion de faire quelques démonstrations de danse et de susciter des talents à venir.

Monsieur le Maire en a profité pour lancer une danse collective ouverte à tous.

L'après-midi a été l'occasion de valoriser le bénévolat et les associations maisniloises. Nous remercions particulièrement l'association la Gym Maisniloise, le club couture « Fil et Aiguille », le club de football (Union Sportive Maisniloise), l'ensemble vocal « Les Voix de Maisnil », l'APEEM (association des parents d'élèves), la boule maisniloise, les Décorés du Travail et l'association la Maison des Loisirs.

Un grand merci aussi à la mairie, au service technique, agents de la collectivité ainsi qu'aux élus et bénévoles qui ont permis l'organisation et la réussite de cet événement. Mention spéciale aux habitants et participants qui chaque année sont de plus en plus nombreux (et ceux qui nous ont préparé les crêpes).

Merci également à la mairie d'Haillicourt pour le prêt des jeux d'antan. Cette fête a pu avoir lieu grâce à la générosité des commerçants locaux, mais aussi au Département du Pas-de-Calais, du bailleur social Maisons et Cités, du Parc d'Olhain, des donations d'entreprises comme Loxam, des lots ont également été offerts par le club de foot maisnilois.

L'édition 2026 ne devrait être que meilleure...





COOPÉRATION ÉDUCATION NATIONALE - COLLECTIVITÉS

Succédant à Madame Michèle DETEVE, Monsieur Benjamin POTTIE, Inspecteur de l'Education Nationale du premier degré, en charge de la circonscription de Bruay-La-Buissière, nous a fait l'honneur de sa visite fin septembre. Cela a été l'occasion d'échanger sur le partenariat fort entre les écoles du village et la Municipalité qui, ensemble, œuvrent pour la réussite collective des élèves et de leur bien-être. Le projet porteur de cette année scolaire sera l'évaluation externe des deux écoles qui doit permettre d'identifier les points forts et les marges de progrès afin d'améliorer la qualité du service public d'éducation.

Dans cette logique de partenariat écoles-collectivités, le 04 novembre, lors de la conférence des

Maires, Monsieur Jean-Roger RIBAUD, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) du Pas-de-Calais, est intervenu sur le cadre des coopérations que l'Education nationale souhaite établir avec les élus locaux. En effet, dans un contexte de baisse démographique significative, l'élaboration des prochaines cartes scolaires nécessitera un dialogue anticipé. Pour cette année, les écoles de notre village n'ont pas été impactées par des restructurations. Toutefois, cette baisse démographique est susceptible d'avoir un impact sur nos écoles dans un futur proche. Restons confiants ! Un dialogue étroit se poursuit entre l'Education Nationale et la Municipalité, soucieuse de préserver la qualité de l'accueil et des apprentissages de nos élèves.

SEMAINE BLEUE : "VIEILLIR, UNE FORCE À PARTAGER !"

Du 6 au 12 octobre, l'EHPAD « Les Myosotis » de Maisnil-les-Ruitz a célébré la Semaine Bleue sur le thème « Vieillir, une force à partager ». Les résidents ont participé à de nombreuses activités : ateliers mémoire, gym douce, séances bien-être, karaoké en famille et chants d'autrefois.

Un beau moment d'échange a également réuni les enfants de l'école maternelle « Le Tilleul » pour « Chanter Ensemble ». La semaine s'est clôturée en beauté par un spectacle du Country Club Méricourtois et un goûter festif, symboles de convivialité et de lien entre les générations.

Une belle réussite pour l'équipe de l'EHPAD « Les Myosotis », qui prouve une fois de plus que vieillir, c'est aussi partager et rire ensemble.



JOYEUX 25^{ème} ANNIVERSAIRE À L'EHPAD "LES MYOSOTIS" !

Ambiance de fête à l'EHPAD « Les Myosotis » de Maisnil-les-Ruitz à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de l'établissement !

M. Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil-les-Ruitz, a ouvert la cérémonie en retraçant l'histoire de la structure : autrefois patronage, puis foyer pour personnes âgées, avant de devenir l'EHPAD que nous connaissons aujourd'hui. Il a rappelé le travail des précédentes équipes municipales et évoqué l'anecdote du défi Téléthon organisé lors de l'achèvement de la toiture en 2000.

M. Ludovic IDZIAK, Maire de Calonne-Ricouart et Vice-Président en charge des EHPAD, a exprimé sa joie de partager ce moment festif avec les résidents, leurs familles et le personnel, saluant leur engagement quotidien. Il a également souligné le rôle du SIVOM du Bruaysis, moteur des politiques locales en faveur des aînés.

Le Président du SIVOM, M. Lelio PEDRINI, également Maire de Camblain-Châtelain, a rendu hommage à l'audace des anciens élus pour avoir créé et soutenu les établissements du SIVOM : « Elsa Triolet » à Calonne-Ricouart et « Les Myosotis » à Maisnil-les-Ruitz.

Il a mis en avant le travail acharné des équipes actuelles, qui ont su maintenir l'équilibre budgétaire tout en garantissant la qualité de vie et de travail au sein de la structure.



Mme Cathy APOURCEAU, Sénatrice du Pas-de-Calais, a salué l'existence d'un établissement à taille humaine (35 lits), permettant aux résidents de vieillir dans leur village, entourés d'un personnel attentif. Elle a tenu à féliciter l'ensemble des soignants pour leur courage et leur dévouement au quotidien.

La célébration s'est clôturée dans une ambiance conviviale : élus, familles et équipes soignantes ont partagé un moment gourmand autour de petits-fours et de nombreux sourires.



COMMÉMORATIONS : POUR QUE LA MÉMOIRE NE MEURT JAMAIS

A l'occasion des commémorations du 14 juillet et du 11 novembre, la Municipalité a célébré la Fête nationale et commémoré l'Armistice de 1918.

La cérémonie du 11 novembre a été l'occasion de mettre à l'honneur Monsieur Eric DUPONT qui a été décoré de la Croix du Combattant et de la Médaille de la Reconnaissance de la Nation. Engagé volontaire pendant 7 ans au sein du huitième Régiment des Parachutistes d'Infanterie de Marine (RPIMA) à Castres, Monsieur Eric DUPONT a participé à plusieurs opérations d'envergure en Nouvelle Calédonie, au Gabon et au Tchad. C'est avec une très grande fierté qu'il a accompli son devoir et rendu service à la Nation. Aujourd'hui, son engagement va se poursuivre en tant que Garde d'Honneur de Lorette et membre actif de l'association des Médaillés Militaires.

Les élèves de l'école primaire ont également participé à cette journée commémorative en lisant des lettres de soldats morts pour la France rappelant, dès lors, le courage et le sacrifice de ces hommes.

Merci aux élus, aux représentants d'association, aux anciens combattants, au personnel enseignant, aux parents et aux enfants des écoles pour leur présence et ainsi faire vivre et perdurer le devoir de mémoire !



GOÛTER DES AÎNÉS

Le 23 septembre 2025, nos aînés ont eu l'occasion de se réunir lors du traditionnel goûter. Comme chaque année, les doyens présents lors de cet événement ont été célébrés : Madame Jeannine CHARPIOT et Monsieur Roger ANNEBICQUE.

Ensuite, place à la danse, où "le Madison" est la musique emblématique pour dynamiser les participants. Un agréable instant de convivialité, de partage et de bonne humeur. Prochaine manifestation le 12 avril 2026 pour le repas réservé aux retraités de 60 ans et plus. Au plaisir de se revoir.



TÉLÉTHON : MERCI POUR VOTRE SOLIDARITÉ



Cette année encore, la municipalité, accompagnée des associations du village, s'est mobilisée pour le Téléthon. La vente de brioches et de cases organisée dans l'ensemble du village a permis de récolter 1324€ de bénéfices au profit de la recherche. Pour rappel, le Téléthon est un événement national initié en 1987 afin de soutenir la lutte contre les maladies neuromusculaires et de financer les avancées scientifiques indispensables aux patients et à leurs familles. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé ! Une belle preuve de solidarité maisniloise !



TROISIÈME ÉDITION DU MARCHÉ DE NOËL

A nouveau, une très belle réussite pour cette troisième édition du Marché de Noël ! Ce rendez-vous, désormais bien fixé dans la vie de notre village, s'est déroulé en présence de nombreux élus des communes amies et voisins venus saluer l'investissement collectif lors de l'inauguration, le samedi 13 décembre.

En effet, organisé en partenariat avec plusieurs associations du village : l'Association des Parents d'Elèves des Ecoles Maisniloises « A.P.E.E.M », les « Voix de Maisnil », les « Décorés du Travail », le club de couture « Fil en Aiguille », la gymnastique maisniloise « Les Tonics », la « Maison des Loisirs »,... et de nombreux commerçants, ce marché illustre le dynamisme communal.

Petits et grands ont pu profiter des animations : tour en calèche avec le fidèle âne de Monsieur Jean-Pierre MOREAU, boîte aux lettres pour le Père Noël, séances photos... et se régaler avec un panini, une crêpe ou encore un bon vin ou chocolat chaud.

Coup de chapeau à notre adjointe, Madame Sandrine OLIVIER, qui n'a ménagé ni son temps ni son énergie pour la coordination et l'organisation logistique de cet événement !

Encore une belle manifestation qui a fait briller l'esprit de Noël dans le village !





Pour cette nouvelle édition, nous mettons à l'honneur la famille VISEUR — Guilhem, Emma, Stéphanie et Sébastien — installée à Maisnil depuis 2007. Tous partagent une même passion : le badminton. Une véritable aventure familiale qui les a amenés à atteindre un niveau sportif remarquable. Nous avons voulu comprendre ce qui anime cette équipe soudée dans la vie comme sur les terrains.

Pour commencer, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Emma : Je m'appelle Emma, j'ai 15 ans et je suis en classe de seconde au lycée Louis Blaringhem de Béthune, en section sportive Badminton. Je suis classée R6/D7/D7 (Simple/Double/Mixte) et j'ai été championne départementale junior en simple dame en 2024.

Guilhem : Je m'appelle Guilhem, j'ai 12 ans et je suis en 5e au collège Jean Moulin de Barlin. Je suis classé R6/D8/D8 et j'ai été champion régional benjamin en double mixte en 2024.

Sébastien : Je m'appelle Sébastien, j'ai 44 ans et je suis entraîneur de badminton. Je suis classé N2/N3/N3 et j'ai été champion de France vétérans (40/45 ans) en 2024 en double hommes.

Stéphanie : Je m'appelle Stéphanie, j'ai 48 ans. Je suis professeure d'EPS, classée N3/R6/R5, et championne de France vétérans (45/50 ans) en simple dames en 2024.



Comment est née cette passion commune ? Y a-t-il un moment clé ?

Emma & Guilhem : Nos parents jouent au Béthune Badminton Club depuis toujours. Comme

notre papa en est l'entraîneur, il a été naturel pour nous de commencer très jeunes.

Sébastien : J'ai découvert le badminton en CP : le club était au bout de ma rue et j'y suis allé avec un copain. Les résultats sont vite arrivés. J'ai ensuite poursuivi en STAPS et obtenu mes diplômes d'entraîneur. En 2003, alors que j'étais numéro 8 français en simple, j'ai rencontré ma femme, fraîchement arrivée dans le Nord.

Stéphanie : Mutée dans le Pas-de-Calais comme professeure d'EPS en 2003, je cherchais un club où poursuivre ce sport que je venais tout juste de découvrir. Je suis arrivée à Béthune, où l'ambiance était top et le niveau très bon. C'est là que j'ai rencontré Sébastien.

Petite anecdote : le président du club à l'époque — et jusqu'à l'an dernier — était le père de Sébastien. Le badminton était déjà une affaire de famille ! Et cette année, j'ai repris le flambeau en devenant présidente.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans ce sport ?

Emma : Le plaisir de progresser, de gagner, tout en étant entourée de mes amis.

Guilhem : C'est un vrai sport de duel : tant que le dernier point n'est pas joué, rien n'est gagné. Et j'adore les tournois, surtout parce qu'on les partage avec les copains.

Sébastien : J'aime être pleinement responsable de mes résultats. Et grâce au badminton, j'ai pu voyager partout en France et à l'étranger.

Stéphanie : Ce que je préfère, ce sont les émotions — les miennes, bien sûr, mais surtout celles vécues par mes enfants.

Quand avez-vous réalisé que vous atteigniez un niveau national ?

Emma : Lors de mon premier brassage national poussines en 2019 à Bourges, puis surtout lors de mes premiers championnats de France en 2021 à Strasbourg.



Guilhem : Quand j'ai participé pour la première fois au circuit élites jeunes et que j'ai terminé 5e français.

Sébastien : Dès mon premier championnat de France jeunes : j'ai décroché une médaille alors que personne ne m'attendait à ce niveau.

Stéphanie : J'ai commencé tard, à 25 ans. Malgré cela, j'ai vite progressé. C'est vers 40 ans, en jouant mes premiers championnats de France vétérans, que j'ai réalisé que je pouvais rivaliser avec les meilleures.

Votre plus beau souvenir sur un terrain ?

Emma : Le match de mixte qui m'a qualifiée pour les championnats de France.

Guilhem : Le jour où j'ai obtenu une wild card en benjamin 1 pour participer au circuit élite jeunes, réservé aux 16 meilleurs joueurs français.

Sébastien : Difficile d'en choisir un seul... Mes podiums aux championnats de France jeunes et vétérans, mes résultats à l'in-

ternational... et surtout les belles performances de mes enfants — c'est une fierté à la fois de papa et de coach.

Stéphanie : Ma première médaille aux championnats de France vétérans (40/45 ans). Une médaille de bronze, mais ma toute première ! Depuis, j'ai enchaîné l'argent puis l'or en 2024.

Qu'est-ce qui est le plus difficile dans la vie de famille quand on évolue à haut niveau ?

Tous : Trouver du temps libre en famille... sans badminton ! Les week-ends totalement off sont très rares.

Comment organisez-vous entraînements, études, travail et compétitions ?

Emma : Entre la section sportive (6h/semaine), l'entraînement au club, l'encadrement des jeunes et les compétitions, il faut être très organisée. J'avance mes devoirs et je révise souvent entre deux matches.



Guilhem : Je m'entraîne cinq jours par semaine et je joue en tournoi le week-end. Comme Emma, je dois anticiper mes devoirs.



Stéphanie & Sébastien : C'est une vraie logistique familiale. On planifie énormément. Nous nous entraînons moins qu'avant : la priorité, ce sont les enfants. Stéphanie gère le club en tant que présidente, ce qui lui prend beaucoup de temps. Sébastien continue de s'entraîner un peu... surtout en course à pied, car il prépare des trails.

Avez-vous un rituel ou un porte-bonheur avant un match ?

Emma & Sébastien : Oui : écouter de la musique pendant l'échauffement.
Guilhem & Stéphanie : Pas de rituel particulier !



Vos objectifs pour la saison à venir ? Un rêve à accomplir ensemble ?



Emma & Guilhem : Se qualifier aux championnats de France jeunes. Et pourquoi pas un tournoi en famille... ou jouer tous les quatre dans la même équipe d'interclubs ! Emma a déjà joué en double dame avec sa maman.

Stéphanie & Sébastien : Nous n'avons plus vraiment d'objectifs personnels à nos âges. Nous sommes surtout dans le coaching et la gestion du club. Notre priorité est de tout mettre en œuvre pour que les enfants atteignent leurs objectifs.

Sébastien : Et moi, j'aimerais réussir un grand trail en montagne !



Que vous apporte cette passion commune au quotidien ?

Tous : Cette passion nourrit notre vie de famille : elle crée des échanges quotidiens autour du badminton et du sport en général. Elle nous permet de partager analyses, discussions, projets, moments de complicité... et renforce encore nos liens.

Quels conseils donneriez-vous aux jeunes qui souhaitent débiter ou progresser ?

Emma & Guilhem : Il faut se donner à fond, ne jamais baisser les bras. Un échec n'est jamais une fin : on peut toujours rebondir et revenir plus fort.

Stéphanie & Sébastien : Le badminton de compétition n'a rien à voir avec l'image du sport de plage. C'est un sport complet, exigeant, physique. Mais quel que soit le sport choisi, l'essentiel est... d'en faire ! Le sport, c'est la vie !

Si vous aussi, vous avez un incroyable talent, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie.

IL ÉTAIT UNE FOIS MAISNIL-LEZ-RUITZ

par Jean-Michel BILLET, Conseiller Municipal



LE MONUMENT AUX MORTS

Tirées des archives municipales de 1926 à 1948, voici quelques délibérations des conseils municipaux de cette époque.



26 juin 1926

Election de Monsieur BRASSEUR Adolphe, maire de Maisnil, Monsieur Louis DELAUTRE est adjoint.
Le bureau vote des subventions pour l'installation d'un monument aux Morts.

-11 h 30 dépôt de gerbes au cimetière par le Comité et le Conseil Municipal.
-15 h 00 défilé et dépôt de gerbes au monument avec discours....

Août 1927

Décès de Monsieur BRASSEUR, maire

Septembre 1927

Monsieur Louis DELAUTRE est élu maire et Monsieur Florent DURAND adjoint

Février 1928

La compagnie des mines de Noeux accepte de donner un bout de terrain devant le presbytère et en bordure de la rue d'Houdain pour y construire un monument.

Lors de la construction de celui-ci une grille est posée tout autour sur un petit muret. 3 plaques s'élèvent devant avec les noms des 58 victimes militaires et des 3 victimes civiles.

11 novembre 1928

Le défilé n'ira plus au cimetière mais au monument aux Morts pour son inauguration officielle. Désormais tous les défilés se feront au monument.

Le Conseil Municipal arrête ainsi le programme de la fête :

-10 h 00 messe en mémoire des victimes de guerre

05 mai 1929

Elections municipales, Monsieur Louis DELAUTRE reste maire et Monsieur Florent DURAND adjoint.

08 février 1948

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a l'intention de faire poser sur le monument aux Morts une plaque commémorative portant les noms des victimes de la seconde guerre mondiale.
L'assemblée l'approuve à l'unanimité et le projet de Monsieur le Maire est décidé.

Il sera formé par un comité d'érection comprenant 2 membres de chaque organisation patriotique de la commune. Ce conseil se chargera des formalités pour l'achat et la pose de la plaque.

06 juin 1948

Monsieur le Président fait savoir à l'assemblée que le comité d'érection a fixé au 13 juin le jour de l'inauguration de la plaque au monument aux Morts.

Puis viendra au fil du temps l'ajout des victimes de la guerre d'Indochine et d'Algérie.



GOÛTER ET REPAS DES DÉCORÉS DU TRAVAIL

Dans une ambiance chaleureuse et festive, les Décorés du Travail se sont retrouvés le samedi 6 décembre pour leur traditionnel goûter gratuit. A cette occasion, ils ont mis à l'honneur les nouveaux récipiendaires de la Médaille d'honneur du travail :

- Monsieur Fabrice APPOURCHAUX, Médaille d'argent.
- Monsieur Éric DUPONT, Médaille d'argent, Médaille de vermeil, Médaille d'or et Médaille grand or.
- Madame Betty BOCQUET, Médaille de vermeil et la Médaille d'or.
- Monsieur Mickaël DECROIX, Médaille d'argent.
- Madame Aude HERBERT, Médaille de vermeil.
- Madame Maryse DUBOIS, Médaille d'or,
- Monsieur David VENDEVILLE, Médaille d'or.
- Madame Nathalie POUCHAIN, Médaille d'or.
- Monsieur Éric CARDON, Médaille grand or.



Toutes nos félicitations aux nouveaux médaillés qui pourront rejoindre l'Association pour un tarif annuel de 13€. A cet instant de grande convivialité, ils éprouvent une grande joie de se retrouver pour danser et se restaurer.



BANQUET DES MÉDAILLÉS MILITAIRES DU DIMANCHE 19 OCTOBRE 2025

Monsieur Thierry FRAPPÉ, Député de la 10ème circonscription, Monsieur Marcel PRUVOST Maire de Maisnil-les-Ruitz, Monsieur Ludovic PAJOT Maire de Bruay-la-Buissière et Monsieur Julien DAGBERT Maire de Barlin ont honoré de leur présence le traditionnel banquet organisé par l'association « Les Médaillés Militaires de Bruay-la-Buissière, Barlin et environs », présidée par Monsieur Henri DAUTREMEPUIS.

Ce banquet a réuni plus de 90 convives. Moment important de partage, de convivialité et de solidarité, ce banquet permet également de collecter des fonds au bénéfice des œuvres caritatives de l'association.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA BOULE MAISNILOISE

Début novembre, l'association « La Boule Maisniloise » s'est réunie pour son assemblée générale. Le président, Monsieur Hervé THOREL a été reconduit à l'unanimité dans ses fonctions. Le rapport financier présenté a permis de récompenser 31 licenciés, saluant ainsi leur investissement et leurs beaux résultats. Pas moins de 18 concours ont rythmé cette saison, réunissant les amateurs de pétanque autour de moments conviviaux.

Félicitations à tous les membres pour leur participation active tout au long de l'année ! Le rendez-vous est déjà fixé en mars 2026 pour l'ouverture de la prochaine saison.





L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES MAISNILOISES A FAIT SA RENTRÉE !

Comme chaque année, les bénévoles de l'Association se sont réunis au début du mois de septembre afin d'élire le bureau pour l'année 2025-2026. Ce fut le moment de programmer l'organisation de divers événements pour l'année à venir.

PREMIÈRE ACTION : la traditionnelle soirée d'Halloween !
C'est une farandole de monstres, fantômes et créatures en tout genre qui s'est donnée rendez-vous à la salle polyvalente le vendredi 31 octobre 2025. Plusieurs animations étaient proposées : stand de maquillage, spectacle de magie avec Monsieur Bobo mis en scène par Magic Oliver Animation, rencontre avec l'effroyable Mercredi Addams et la fabuleuse Minnie parée de son plus beau costume d'Halloween...

C'est dans une ambiance chaleureuse et festive que les bénévoles se sont affairés à proposer une buvette et un stand de restauration tout au long de la soirée.

Comme pour chaque événement proposé par
L'AGENDA 2026 DE L'APEEM

- | | |
|--|--|
| 14 mars : carnaval | 1er mai : vente de muguet |
| 15 mars : bourse aux jouets / puériculture (nouveau) | Mai : vente de sacs de charbon de bois |
| 12 avril : randonnée (nouveau) | 20 juin : fête des écoles |
| 25 avril : soirée repas dansant | Juin : vente d'étiquettes personnalisées au prénom de votre enfant pour vêtements et objets. |

D'autres actions sont menées au cours de l'année par l'intermédiaire de catalogues.



L'APEEM, les bénéfices serviront à financer divers projets en faveur des enfants des écoles du village.



GALA DE DANSE

UNE FIN D'ANNÉE BIEN REMPLIE POUR LA SECTION "ATOUT DANSE" DE L'AMICALE LAÏQUE

Après un gala haut en couleurs sur le thème des « contraires », à la fois très apprécié et largement applaudi, la section « Atout Danse » de l'Amicale Laïque a poursuivi en novembre avec une soirée 100% femmes. Plus d'une centaine de participantes ont profité de cette parenthèse festive pour se retrouver entre elles et s'amuser pleinement. La dynamique s'est poursuivie avec un gala de Noël ou chaque groupe de danse a pu montrer son savoir-faire. Le père Noël a fait la joie des plus petits comme des plus grands.

A noter dans vos agendas... une bourse aux jouets est également prévue le samedi 17 janvier 2026.

Bravo à l'association et à tous les bénévoles pour cette belle énergie !



GALA DE DANSE



SOIRÉE 100% FEMMES



SOIRÉE 100% FEMMES



« LES VOIX DE MAISNIL » : UN ENSEMBLE VOCAL TOUJOURS EN ACTION...

L'association « Les Voix de Maisnil » a offert une fin d'année particulièrement dynamique. Après une rencontre de plusieurs chorales à l'espace culturel de Barlin, les artistes ont, à nouveau, donné de la voix lors de leur concert annuel, le 12 octobre, avec la participation de la chorale de Servins « Les Sis-miques ».

Le 4 décembre, ils ont interprété quelques chants lors du gala de danse de Noël de la section « Atout Danse » de l'Amicale Laïque, avant de participer au Téléthon le 6 décembre, puis au marché de Noël les 13 et 14 décembre.

Le 20 décembre, les choristes ont partagé un moment chaleureux à l'EHPAD « Les Myosotis », suivi d'un concert de Noël à l'église le 21 décembre. Après une courte pause bien méritée, ils seront de retour pour accompagner les Vœux du Maire début janvier, puis enchaîneront le 7 février avec un repas karaoké très apprécié. Invité par la chorale « Chantons à Calonne » le 8 mai, « Les Voix de Maisnil » participeront à une rencontre de plusieurs chorales.

La suite s'annonce tout aussi riche, avec un retour envisagé à l'EHPAD pour la fête des mères et/ou des pères, une participation à la fête de la musique, et pour conclure l'année scolaire, leur traditionnel barbecue de fin juin.

Une année riche en perspective pour cette association qui fait vibrer le village au rythme du chant et du partage.



A FLAIR'ALLURE : TOILETTEUSE DIPLÔMÉE A MAISNIL-LES-RUITZ

Offrez à votre chien un accueil personnalisé dans un endroit calme et sécurisant. Votre animal est pris en charge individuellement et uniquement sur rendez-vous par une professionnelle passionnée.

LES SOINS AVEC PRODUITS NATURELS :

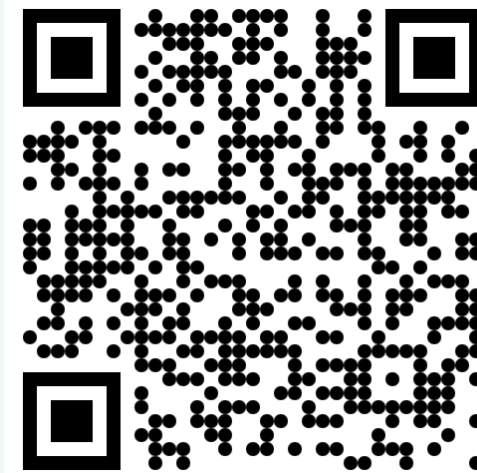
- Bains adaptés au type de poil, coupes et tontes selon les standards de la race.
- Démêlage, entretien des oreilles et coupe de griffes.
- Soins spécialisés pour peaux sensibles.

NOUVEAUTÉ : Le Lav'Dog ! Une baignoire professionnelle à votre disposition pour laver votre animal confortablement, sans salir votre intérieur.

Espace boutique : vente de laisses, colliers, brosses, jouets, shampoings, parfums et produits d'hygiène.

Prenez rendez-vous : 07 69 00 47 32 ou en ligne sur Google ou Facebook : A Flair'Allure

PAGE FACEBOOK A FLAIR'ALLURE



OSAUCIFLARD : LIVRAISON DE SAUCISSONS ARTISANAUX

Envie de produits du terroir de qualité ? La société Osauciflard vous propose une large gamme de produits artisanaux de fabrication française.

Spécialiste du saucisson d'Auvergne, Osauciflard met à votre disposition un choix impressionnant de plus de **32 variétés de saucissons secs**. Tous sont issus d'un véritable savoir-faire traditionnel, garantissant un goût authentique pour vos apéritifs et repas.

POUR PASSER COMMANDE :

06.22.45.84.34 ou osauciflard@gmail.com.
Retrouvez-nous aussi sur Facebook : Osauciflard





INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

INFORMATION SUITE À L'ADRESSAGE COMMUNAL !

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire **au plus tard le 6 février 2026**.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Malgré l'opération d'adressage (nommage des rues et numérotation des habitations), les électeurs ayant changé d'adresse à l'intérieur de la commune ne recevront pas de nouvelle carte. **Votre carte actuelle reste valide** pour les prochaines élections.

De nouvelles cartes d'électeur seront envoyées à tous les inscrits lors de la prochaine refonte générale des listes, qui aura probablement lieu à l'occasion des élections présidentielles (en 2027).

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES DE RUITZ ET HOUDAIN

Vous avez des déchets encombrants, des cartons ou des végétaux à évacuer ? Voici les horaires d'ouverture des déchetteries de Ruitz et Houdain.

HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE :

- Du mardi au samedi : 9h20 à 18h
- Dimanches et jours fériés : 9h20 à 12h

JOURS DE FERMETURE :

- Tous les lundis
- Le 25 décembre
- Le 1 janvier
- Le 1 mai

Pour toute question ou information complémentaire, vous pouvez contacter le service de collecte au 03 21 57 08 78.



SCAN INFOS DÉCHETTERIES



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Les fêtes de fin d'année passées, la Commune de Maisnil-les-Ruitz vous propose de vous débarrasser proprement de votre sapin de Noël.

Un point de collecte est mis à votre disposition sur le **parking de la salle polyvalente**. Il sera matérialisé par un enclos de barrières de sécurité.

Seuls les sapins naturels débarrassés de toute décoration, neige artificielle et sans sac à sapin sont acceptés.



TROTTOIRS GLISSANTS : VOTRE RÔLE POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Le nettoyage des trottoirs devant chaque habitation est un devoir civique pour garantir la sécurité de tous. En cas de neige ou de verglas, il est nécessaire de prévenir les risques de chute pour les piétons en déblayant les trottoirs. Les feuilles mortes à l'automne peuvent également les rendre glissants.

Conformément à l'arrêté municipal n°2019-26A du 31 janvier 2019, il appartient à chaque riverain de procéder au déneigement et de maintenir en bon état de propreté les trottoirs situés devant sa propriété. Ces opérations de déblaiement consistent à racler le trottoir après chaque chute de neige.

Notez bien qu'il est strictement interdit de déposer de la neige, de la glace ou de l'eau provenant de propriétés privées sur la voie publique.



Pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les femmes enceintes ou toute personne dans l'incapacité de procéder au déneigement, des dérogations pourront être examinées par la mairie sur simple demande.

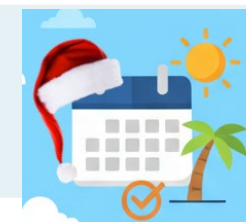
UN COLIS FESTIF OFFERT À NOS AÎNÉS

Le samedi 20 décembre, la municipalité a eu le plaisir d'offrir aux aînés un colis gourmand, composé de mets et boissons festifs pour agrémenter leur réveillon de Noël.

Pour rappel, ce geste s'adresse aux personnes âgées de 75 ans et plus, identifiées sur la liste électorale. Si vous remplissez cette condition mais n'êtes pas inscrit sur la liste, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie. Vous serez ainsi ajouté aux bénéficiaires pour l'année prochaine.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES



Pendant toutes les vacances scolaires, les horaires d'ouverture de la mairie de Maisnil-les-Ruitz sont modifiés.

Voici les nouveaux horaires :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 10h à 12h et de 14h à 16h30.
- Mercredi : de 14h à 16h30.

Veuillez noter que la mairie sera exceptionnellement fermée les mercredis 24 et 31 décembre 2025, ainsi que les vendredis 26 décembre 2025 et 2 janvier 2026 après-midi.

URGENCE GAZ ET ÉLECTRICITÉ : ▶ LES BONs RÉFLEXES POUR VOTRE SÉCURITÉ



En cas de problème d'électricité ou de fuite de gaz, il est important de garder son calme et d'agir rapidement. Pour vous aider, nous vous rappelons les numéros d'urgence à composer :

• **Fuite de gaz** : contactez le service d'urgence de **GRDF** au **0 800 47 33 33** (numéro Vert, appel gratuit).

À quel moment appeler ? En cas de fuite de gaz, ou si vous détectez une odeur de gaz anormale. Pensez à aérer immédiatement votre logement et à ne pas utiliser d'appareils électriques (lumières, téléphones, etc.).

• **Problème d'électricité urgent** : Appelez le service de dépannage d'Enedis au **09 72 67 50 + le numéro de votre département**.

À quel moment appeler ? Ce service de dépannage d'Enedis est à contacter en cas de panne de courant qui touche votre rue ou votre quartier, d'un câble à terre, ou encore d'une odeur de brûlé. Nous vous conseillons de noter ces numéros dans un endroit facile d'accès, comme près de votre tableau électrique, pour les avoir toujours à portée de main en cas de besoin.

Vous n'avez plus d'électricité, vous pouvez également vous rendre sur la page : <https://www.enedis.fr/panne-et-interruption>. Sur celle-ci apparaissent les **travaux et intervention en cours** sur le secteur concerné. Les heures de rétablissement de l'électricité (estimations) y figurent également.

CONSTRUIRE, AMÉNAGER OU RÉNOVER : N'OUBLIEZ PAS LES AUTORISATIONS NÉCESSAIRES !



Un projet de travaux à Maisnil-lès-Ruitz ? Qu'il s'agisse d'une construction, d'une extension, ou de petites modifications, **l'obtention des autorisations d'urbanisme est obligatoire**.

Selon votre projet, vous devrez déposer une **demande de permis de construire** ou une **déclaration préalable de travaux**. Ces démarches garantissent la conformité de vos projets avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Maisnil-lès-Ruitz. Le saviez-vous ? **Toute modification de l'aspect extérieur** de votre habitation nécessite une autorisation d'urbanisme.

Vos demandes sont à déposer :

- **en mairie de Maisnil-lès-Ruitz**
- ou en ligne sur le **guichet unique de la CABBALR** : <https://demarches.bethunebruay.fr/>

Vos dossiers sont ensuite instruits par le service urbanisme de la CABBALR pour vérifier leur conformité aux règlements communaux.

Attention : les travaux non autorisés peuvent vous coûter cher ! Outre les sanctions, ils posent de gros problèmes lors de la vente de votre bien. Les notaires exigent les arrêtés d'autorisations et les déclarations d'ouverture/achèvement des travaux. Sans eux, la vente peut être bloquée, retardée ou annulée. Pour éviter tout souci, **renseignez-vous toujours avant d'agir** auprès de la mairie ou du service urbanisme de la CABBALR.

CIMETIÈRE : UNE NOUVELLE RÈGLE POUR LES CHIENS



Nous vous informons qu'un arrêté municipal a été pris par la Mairie de Maisnil-les-Ruitz interdisant l'accès du cimetière à tous les chiens, même tenus en laisse. Cette décision, datée du 26 septembre 2025 fait suite à des plaintes de riverains et de familles concernant la présence de déjections canines.

Cette mesure vise à préserver la propreté du cimetière pour qu'il demeure un lieu de recueillement et de respect. Les **chiens guides d'aveugles ou d'assistance sont exemptés de cette interdiction**. Le non-respect de cet arrêté est passible d'une amende.



RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION : LA TENUE EN LAISSE DES CHIENS

La Mairie de Maisnil-les-Ruitz tient à rappeler à tous les **propriétaires de chiens** l'importance du respect des **règles de bonne conduite** à adopter avec nos amis à quatre pattes sur l'ensemble du village.

Pour la sécurité et la propreté de tous, la **tenue en laisse de votre chien est obligatoire** sur toutes les voies publiques, les parcs et les espaces verts de la commune.

Un chien non tenu en laisse peut représenter un danger pour les autres habitants ou animaux et causer des nuisances (déjections, divagation).

Nous comptons sur le **civisme de chacun** pour que notre village reste agréable pour tous. Tout manquement à cette réglementation est passible d'une amende.

CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE 2026

La cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal aura lieu le **dimanche 11 janvier 2026** à 11h à la salle polyvalente de la commune.





SPECTACLE DE NOËL

C'était la fête pour les enfants de notre village, ils ont passé un après-midi mémorable. Dans la salle, toutes nos petites têtes blondes étaient impatientes, le spectacle va commencer. « Les Pirzamis » duo clownesque, Gugusse s'improvise assistant magicien gare aux bêtises ! L'intarissable bavard, gaffeur et roi du calembour, et Nath, la vraie magicienne, souriante et distinguée. Après ce merveilleux spectacle, devinez qui apparaît par magie ? Le Père Noël avec sa hotte de cadeaux et de friandises.



SPECTACLE "LA QUINCAILLERIE"

Le 17 septembre dernier, les élèves de l'école primaire « Les Érables » ont eu le plaisir d'assister à un spectacle original présenté par la Compagnie « La Rustine ». Cette troupe avait séjourné dans notre commune en mai 2025 dans le cadre d'une résidence artistique durant laquelle elle a conçu et répété sa création « La Quincaillerie ».

Entièrement financée par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles chargée de conduire la politique culturelle de l'ETAT), cette représentation a permis aux enfants de découvrir le travail des artistes et d'échanger avec eux.

Merci à la Compagnie « La Rustine » pour cette belle ouverture sur le monde artistique !



LUDOTHÈQUE "LES BOUT'CHOUX"

Une fin d'année féérique organisée par Margauxqui annonce le décompte des jours en attendant le père Noël. On vous donne rendez-vous dès le samedi 17 janvier pour une nouvelle séance de la ludothèque. Voici le **planning 2026** qui vous réservera de belles surprises ! Le thème choisi par Margaux et les parents sera dédié à la faune et la flore.

JANVIER : 17, 24 et 31
FÉVRIER : 07
MARS : 14 et 21
AVRIL : 04
MAI : 23 et 30
JUIN : 06 et 13
SEPTEMBRE : 12 et 19
OCTOBRE : 03 et 10
NOVEMBRE : 14, 21 et 28





JOURNÉE À STELLA PLAGE



LE BELVÉDÈRE D'OLHAIN

RETOUR EN IMAGES SUR LES ACCUEILS DE LOISIRS *vacances d'été*



SORTIE AU PARC D'OLHAIN



ASCENSION DES TERRILS DU PAYS À PART



DENNYLYS PARC



ACTIVITÉS MANUELLES AU CENTRE



PARC DES CYTISES



PARC LE FLEURY



LES SUPER-HÉROS À LA JOURNÉE BARBECUE



ACCUEILS DE LOISIRS *vacances de la Toussaint*



OCTOBRE ROSE



Comme chaque année, le mois d'octobre a été placé sous le signe de la solidarité et de la prévention avec la campagne « Octobre Rose », dédiée à la lutte contre le cancer du sein.

Dans notre commune, plusieurs associations locales se sont engagées pour cette cause essentielle.

Ainsi, les membres du club de gym « La Gymnastique maisniloise : Les Tonics » et le club couture « Fil et Aiguille » ont, chacun à leur manière, pris part à cette mobilisation.

Bravo pour cet esprit de solidarité et d'engagement pour une cause qui nous concerne toutes et tous !



CLUB COUTURE 'FIL ET AIGUILLE'



LA MAISON DES LOISIRS EN COLO ▲

C'est une première pour quelques adolescents ! Ils ont pu participer à une colo en partenariat avec la ville de Barlin qui avait réservé 10 places pour les jeunes Maisnilois. Ce fut une belle découverte des sports mécaniques et différentes activités sportives sans oublier la journée au Futuroscope ! Les jeunes sont revenus avec des souvenirs joyeux et ont pu tisser de belles relations d'amitié ! "Vivement 2026 !", nous ont-ils confié.

▼ JOURNÉE À BELLEWAERDE PARK

Acte 1 : Durant les vacances scolaires de la Toussaint, les jeunes de la Maison des Loisirs de Maisnil-les-Ruitz ont choisi leur destination pour Halloween. C'est à Bellewaerde Park en Belgique qu'ils se sont amusés et ont profité de l'ambiance terrifiante du parc... Les jeunes se sont impliqués dans plusieurs actions dans le village cette année et ont pu bénéficier de la journée offerte.

Acte 2 : un deuxième groupe bénéficiera de cette journée lors des vacances de Noël.



CONTACT :
Facebook Maison des loisirs de Maisnil-les-Ruitz



Journée à Bellewaerde Park - Maison des Loisirs de Maisnil-les-Ruitz



CLUB LOISIRS & AMITIÉS : LE MOT DE LA PRÉSIDENTE ET PROGRAMME

Au nom du Club Loisirs et Amitiés, je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année !

L'année 2025 s'est achevée en convivialité pour les membres du club. Nous profitons de ce bulletin pour adresser un clin d'œil à deux beaux moments qui ont récemment marqué la vie de notre association : la traditionnelle Fête du Beaujolais, qui a eu lieu le mardi 25 novembre dernier et le chaleureux Goûter de Noël qui s'est tenu le mercredi 10 décembre.

Après une courte pause des fêtes, l'année 2026 commencera officiellement par la reprise du club le mardi 13 janvier. Pour la suite, le club prépare déjà de grands rendez-vous festifs : un repas dînatoire est prévu le mercredi 11 mars, suivi du traditionnel repas de fin de saison qui aura lieu au restaurant à la fin du mois de juin (date à fixer). L'automne sera également bien rempli avec le repas anniversaire du club en octobre (date à fixer), la Fête du Beaujolais 2026 le mardi 24 novembre, et le Goûter de Noël 2026 qui se tiendra le mercredi 9 décembre.



Les adhérents se réunissent par ailleurs tous les mardis après-midi de 14h30 à 18h pour des activités diverses.

CONTACT ET ADHÉSION :

Nous maintenons nos effectifs à 37 adhérents qui participent activement aux activités, et les nouveaux adhérents sont toujours les bienvenus ! Si vous souhaitez rejoindre le Club Loisirs et Amitiés pour partager des moments de convivialité, n'hésitez pas à contacter :

- MADAME MAURICETTE BOULET (PRÉSIDENTE) : 06.12.91.82.60 / 03.21.27.87.69
- OU MADAME SYLVIANE GRÉSOWIAK (VICE-PRÉSIDENTE)



ÉTAT-CIVIL

JUILLET - DÉCEMBRE 2025

NOS JOIES

- MONTAGNINO Enzo et POUCHAIN Séverine le 5 juillet
- DENNEULIN Michaël et WILLAUME Audrey le 30 août

NOS SOURIRES

- BRUNELLE Aeris le 18 août
- SADOWSKI Garance le 22 septembre

NOS PEINES

- DEHOSSE Romaine le 6 juillet
- DUFRESNE (née BEAUDET) Yvette le 17 juillet
- FOUCART Jean-Philippe le 8 août
- DUSSART (née HUBERT) Mauricette le 17 septembre
- BELLE (née LAMBERT) Nadia le 21 septembre
- HYZY (née ROGAL) Marianna le 4 octobre
- PUCHOIS (née TOURNEL) Marcelle le 13 octobre
- LOUCHET (née DEBOMY) Reine le 9 décembre

AGENDA DES MANIFESTATIONS DU DEUXIÈME SEMESTRE

- Samedi 10 janvier : assemblée générale des Décorés du Travail

- Dimanche 11 janvier : cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal

- Samedi 17 janvier : bourse aux jouets. organisée par l'Amicale Laïque

- Samedi 7 février : repas karaoké organisé par "Les Voix de Maisnil"

- Samedi 14 février : soirée Saint Valentin U.S. Maisnil

- Dimanche 22 février : repas des Décorés du Travail

- Samedi 14 mars : carnaval organisé par l'APEEM

- Dimanche 15 mars : bourse aux jouets / puériculture organisée par l'APEEM

- Dimanche 12 avril : repas des Aînés

- Jeudi 16 avril : RS DISTRIBUTION (salle polyvalente) repas gratuit organisé les Décorés du Travail

- Samedi 25 avril : soirée repas dansant organisé par l'APEEM

- Samedi 6 juin : Marché aux puces de la Maison des Loisirs

- Vendredi 19 juin : fête de la musique

- Samedi 20 juin : fête des écoles organisée par l'APEEM